

Réfléchir son poste d'insémination



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Ce document est un outil de prévention

Chaque année en France, environ 3 400 non-salariés et 500 salariés agricoles sont victimes d'un accident du travail (AT) avec arrêt causé par des bovins (soit 14 % de la totalité des AT avec arrêt pour les non-salariés et 6 % de la totalité des AT avec arrêt pour les salariés).

Parmi ces 500 salariés accidentés par des bovins, on trouve les inséminateurs qui arrivent en seconde place au niveau national.

Les accidents chez les inséminateurs, sont causés à :

- 54 % par les bovins
- 22 % par les éléments de bâtiment et de contention
- 9 % par l'utilisation des véhicules

On observe également une augmentation constante des maladies professionnelles (MP) dues à des troubles musculo-squelettiques notamment au niveau de l'épaule.

Les conséquences de ces AT/MP sont nombreuses pour l'inséminateur (douleurs, handicap, licenciement pour inaptitude, problèmes familiaux, reconversion professionnelle) mais également pour l'employeur et l'éleveur (augmentation des cotisations AT/MP, planning bousculé, retard, dégradation du climat social, remplacement, perte de production et de compétence, temps administratif).

Chacun à son niveau peut contribuer à réduire les risques et la pénibilité lors de l'insémination. Ce document est un support de réflexion pour permettre à l'éleveur, en concertation avec l'inséminateur, de mettre en place des actions concrètes au sein de son exploitation pour faire avancer la prévention des risques professionnels.

Éléments statistiques, source MSA : module formation bovins 2009 et statistiques nationales inséminateurs 2010.

ATTENTION !

Quel que soit l'intervenant extérieur, inséminateur, vétérinaire, transporteur, pédicure bovin, livreur d'aliments...

Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur votre exploitation.

**Quels enjeux
autour de l'insémination ?
Quelles exigences ?**

Quoi ? Où ? Comment ?



Tous ces aspects à prévoir vous permettront d'anticiper les conséquences lors de l'insémination tant du point de vue de la santé et de la sécurité des opérateurs que de l'efficacité de votre organisation (perte de temps, réussite de l'IA, stress...)

L'échange d'informations

Permettre l'intervention de l'inséminateur même en cas d'absence de l'éleveur

En arrivant sur l'exploitation, l'inséminateur doit pouvoir rapidement trouver les informations nécessaires aux interventions à réaliser. Dans le cas contraire, ce dernier devra chercher l'éleveur, ce qui occasionnera une perte de temps pour chacun d'eux.

Faciliter l'intervention du remplaçant

Chaque exploitation est organisée différemment; au fil du temps, l'inséminateur connaît les habitudes des différents éleveurs, ce qui n'est pas le cas du remplaçant: ce dernier aura beaucoup plus de difficultés à intervenir si les informations ne sont pas clairement visibles et accessibles.

Éviter les erreurs

Les informations concernant les interventions à réaliser doivent être claires et ne pas prêter à confusion: que faire? Sur quelle vache? Quelle semence utiliser?



Des questions à se poser... Des réponses à trouver

Vous trouverez, ci-après, à titre d'exemple, une liste non exhaustive de questions à se poser et à compléter selon votre situation

L'échange d'informations

- Suis-je présent pour accueillir l'inséminateur ? toujours presque toujours rarement jamais
- Ma présence peut-elle contribuer à la réussite de son intervention ? Oui Non
- Suis-je toujours joignable et par quiconque ? Oui Non
Si oui par quel moyen ?
ex : n° de téléphone portable écrit à un endroit facilement visible
- Est-il déjà arrivé sur mon exploitation que l'inséminateur trouve difficilement les informations nécessaires à son intervention ? Oui Non
- Ces informations sont-elles clairement accessibles et visibles par quiconque ? Oui Non
Si oui par quel moyen ? (ex : ardoise, papier) et à quel endroit ?
- L'animal sur lequel doit être pratiquée l'intervention est-il lui-même clairement identifié ?
 Oui Non si oui par quel moyen ? (ex : ficelle, velcro, marquage).....
- Parmi les informations transmises à l'inséminateur, est-ce que je signale la plus ou moins grande dangerosité de l'animal ? Oui Non
- Ai-je déjà abordé cette question de l'échange d'informations avec mon inséminateur ? Oui Non



Les enjeux

L'hygiène et les aspects sanitaires

Prévenir les zoonoses

Tout intervenant travaillant au contact des animaux doit pouvoir se laver soigneusement les mains avec de l'eau propre et du savon et éventuellement se les désinfecter (en cas de plaies par exemple) afin de prévenir toute maladie transmissible de l'animal à l'homme.

Éviter le transfert de germes d'un élevage à l'autre

Avant de remonter dans son véhicule, l'inséminateur doit pouvoir se laver les bottes avec de l'eau courante propre et se les désinfecter afin de ne pas devenir un vecteur potentiel de contamination entre deux exploitations. Il pourra aussi se désinfecter les bottes non pas en partant mais en arrivant sur l'exploitation.

Gérer les déchets

Une fois ses interventions réalisées, l'inséminateur doit pouvoir se débarrasser d'un certain nombre de déchets plus ou moins sensibles, certains banals, d'autres infectieux. Il est nécessaire de prévoir des poubelles bien identifiées et facilement accessibles.



Des questions à se poser... Des réponses à trouver

Vous trouverez, ci-après, à titre d'exemple, une liste non exhaustive de questions à se poser et à compléter selon votre situation

L'hygiène et les aspects sanitaires

- Est-ce que j'accepte que l'inséminateur arrive sur mon exploitation avec des bottes souillées? Oui Non
- Est-ce qu'il existe sur mon exploitation un moyen facilement accessible pour l'inséminateur qui lui permette de se laver et de se désinfecter les mains et les bottes? Oui Non
 - Si oui quel moyen?
 - à quel endroit?
 - est-il entretenu? Oui Non
 - y-a-t-il de l'eau chaude? Oui Non
 - permet-il, de par son emplacement, de remonter dans son véhicule sans souiller à nouveau ses bottes? Oui Non
- Ai-je mis à disposition de l'inséminateur un moyen lui permettant de jeter ses déchets? Oui Non si oui quel moyen?.....
 - est-il bien placé et bien identifié? Oui Non
 - les déchets sont-ils évacués régulièrement? Oui Non
- Ai-je déjà abordé cette question de l'hygiène et des aspects sanitaires avec mon inséminateur? Oui Non



Les enjeux

La circulation au sein de l'exploitation

Prévenir les chutes, heurts et glissades

22 % des accidents du travail déclarés par les inséminateurs ont lieu lors de la circulation au sein de l'exploitation. Les barrières et autres cornadis sont autant d'obstacles qui, en l'absence de portillons ou de passages d'homme, peuvent occasionner des chutes ou des heurts. Il en est de même avec la défaillance de certains escaliers ou à cause des sols glissants. Les conséquences de ces accidents sont des traumatismes plus ou moins graves (contusion, entorse, déchirure, rupture de ligaments ou fracture). Ces lésions peuvent entraîner des arrêts de travail plus ou moins longs.

Réduire la pénibilité

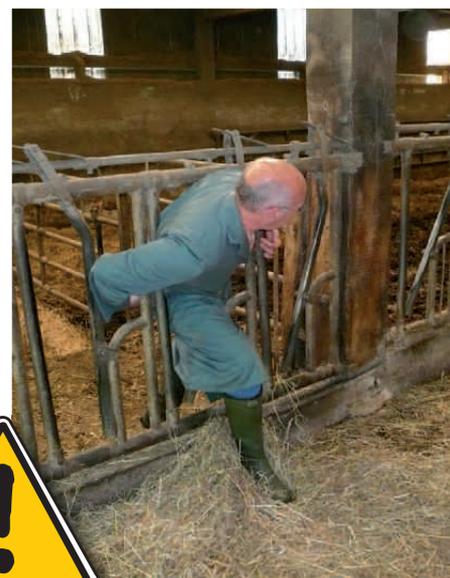
Escalader une barrière ou se contorsionner pour passer à travers un cornadis: en l'absence de passages adéquats, l'inséminateur est amené à franchir les obstacles en adoptant des postures qui, à la longue, augmentent la pénibilité de son travail.

Faciliter le travail de l'éleveur

Toute réflexion et tout investissement débouchant sur un aménagement facilitant la circulation au sein de l'exploitation vont dans le sens de la prévention des risques d'accidents et rendent le travail de l'éleveur moins pénible au quotidien.

Améliorer les conditions d'hygiène

Le franchissement de ces matériels de contention entraîne souvent un transfert de souillure sur l'opérateur.



Des questions à se poser... Des réponses à trouver

Vous trouverez, ci-après, à titre d'exemple, une liste non exhaustive de questions à se poser et à compléter selon votre situation

Circulation au sein de mon exploitation

- Le lieu où se trouve l'animal concerné par l'intervention est-il facilement accessible ? Oui Non
Est-il bien éclairé ? Oui Non
- Peut-on se déplacer facilement d'un bout à l'autre du bâtiment ? Oui Non
- Y-a-t-il des passages d'homme ? Oui Non
- Sont-ils bien placés ? Oui Non
- Dans certains cas est-il nécessaire de franchir des obstacles : barrières, cornadis ?
- Sur mon exploitation, pour un acte donné (type insémination) et en comptant les allers et retours, combien de fois l'inséminateur doit-il franchir un obstacle (matériel de contention, escalier, autre) ?
 0 fois entre 1 et 5 fois entre 5 et 10 fois plus de 10 fois
- Y-a-t-il des risques de glissades et/ou de chutes ? Oui Non
Si oui quelle en est la cause ? revêtement du sol zones humides sol irrégulier
 verglas dénivelés
- Ai-je identifié des «pièges» ou points à risques lors de la circulation sur mon exploitation (trou, marche, escalier, fosse, zone mal éclairée) ?
 Oui Non si oui à quels endroits ?
- Ai-je déjà abordé cette question de la circulation au sein de mon exploitation avec mon inséminateur ? Oui Non



Les enjeux

La contention des animaux

Prévenir les accidents causés par l'animal

54 % des accidents du travail déclarés par les inséminateurs sont causés par les animaux. Les deux tiers sont des coups portés par l'animal (de pieds, de tête, de corne) et le tiers restant étant des bousculades, écrasements, entraînements. Les conséquences de ces accidents sont des traumatismes et des blessures qui peuvent se révéler très graves et entraîner des arrêts de travail plus ou moins longs selon les lésions.

Contribuer à la réussite de l'intervention

En présence d'un animal apeuré et en l'absence de moyen de contention, l'intervention de l'inséminateur peut rapidement présenter des risques d'accidents (pour l'homme et l'animal) et finalement se transformer en échec. Un animal qui est bien contenu sera moins stressé. L'intervention pourra se dérouler en sécurité à la fois pour l'éleveur, l'inséminateur et l'animal, ce qui est un gage de réussite pour tous.

Faciliter le travail de l'éleveur

Toute réflexion et tout investissement débouchant sur un aménagement facilitant la contention des animaux va dans le sens de la prévention des risques d'accidents quel que soit l'intervenant et facilite grandement le travail de l'éleveur au quotidien : vêlage, prophylaxie, parage et autre.

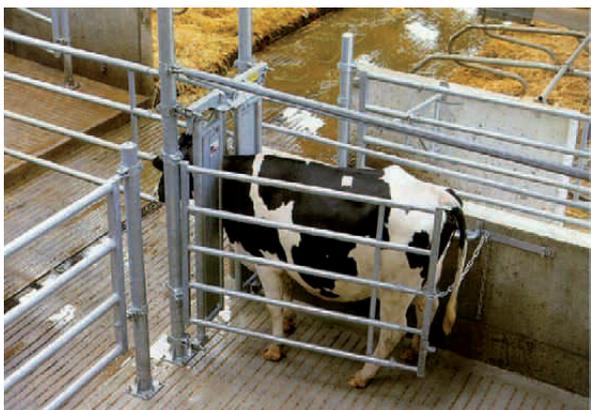


Des questions à se poser... Des réponses à trouver

Vous trouverez, ci-après, à titre d'exemple, une liste non exhaustive de questions à se poser et à compléter selon votre situation

La contention de mes animaux

- Où se trouve la vache lors de l'intervention de l'inséminateur ?
 - au cornadis
 - dans un box
 - dans le parc d'attente de la salle de traite
 - dans un pré
 - dans la salle de traite
 - dans une logette
 - autre :
- L'animal est-il bien contenu ? Oui Non si oui comment ?
- Est-il seul ? Oui Non
- Est-il attaché avec un licol ? Oui Non
- Suis-je présent ? Oui Non
si oui quel rôle je joue dans la contention ?
- Mon organisation met-elle en danger mon inséminateur ? Oui Non
- D'une manière générale, peut-on intervenir en sécurité derrière mes animaux ? Oui Non
- Sur mon exploitation, puis-je facilement isoler un animal ? Oui Non
- Ai-je déjà abordé cette question de la contention des animaux avec mon inséminateur ? Oui Non



Photos issues du module de formation sur la manipulation et la contention des bovins, MSA et Institut de l'élevage, 2009.

Les enjeux

L'accès à la bonne hauteur

Prévenir les coups de pieds

Dans certains cas, l'inséminateur se trouve à un niveau très bas derrière l'animal ; en effet, d'une part les animaux sont de plus en plus grands et d'autre part, la hauteur de la stalle peut atteindre jusqu'à 80 cm de haut dans certaines exploitations. Le risque de coup de pied dans le haut du corps, voire dans la tête, est alors très élevé.

Réduire le risque de troubles musculosquelettiques

Le fait d'être trop bas derrière l'animal peut engendrer des troubles musculo-squelettiques notamment au niveau de l'épaule. En effet, pour effectuer son geste en sécurité, l'inséminateur doit avoir l'épaule au même niveau, voire légèrement au-dessus de la croupe de l'animal, sans quoi à long terme, il peut être victime d'une usure prématurée des tendons de son épaule pouvant déboucher sur une inaptitude professionnelle.

Faciliter le travail de l'éleveur

Toute intervention devant être réalisée à l'arrière de l'animal sera grandement facilitée et plus efficace, si des solutions sont mises en œuvre pour pouvoir travailler à la bonne hauteur.



Des questions à se poser... Des réponses à trouver

Vous trouverez, ci-après, à titre d'exemple, une liste non exhaustive de questions à se poser et à compléter selon votre situation

L'accès à la bonne hauteur

- Dans mon exploitation, à quelle hauteur se trouve l'épaule de l'inséminateur ?
 en dessous de la croupe au même niveau que la croupe au-dessus de la croupe
- Sur mon exploitation, mon inséminateur court-il un risque pour sa santé du fait de la mauvaise hauteur d'accès à l'animal ?
 Oui Non
Si oui, que puis-je mettre en place pour pallier à ce risque ?
- Ai-je déjà abordé cette question de la hauteur d'accès à l'animal avec mon inséminateur ?
 Oui Non



Les points clés pour la conception et l'aménagement d'un poste d'insémination

Chaque exploitation a ses particularités et il n'est pas possible de préconiser une seule façon de travailler. Néanmoins, certains points clés demeurent incontournables pour réduire les risques et améliorer les conditions de travail de l'inséminateur et de l'éleveur :

- les **informations** nécessaires au travail de l'inséminateur doivent être **clairement visibles**,
- un moyen de nettoyage doit être accessible pour **se laver et se désinfecter les mains et les bottes**,
- la circulation au sein de l'exploitation doit être pensée afin d'**éviter les chutes, les glissades, les heurts**,
- lors des interventions, **l'animal doit être contenu** au mieux pour réduire les risques d'accident,
- **l'accès à l'animal doit être prévu à la bonne hauteur** de manière à ce que l'épaule de l'inséminateur soit au même niveau ou légèrement au-dessus de la croupe de l'animal.

À partir d'un plan que vous avez en votre possession ou de celui que vous pouvez dessiner, ci-après, vous pouvez :

- énumérer les différents aménagements à réaliser

(Quoi ?)

- déterminer les lieux où ils devront être réalisés **(Où ?)**

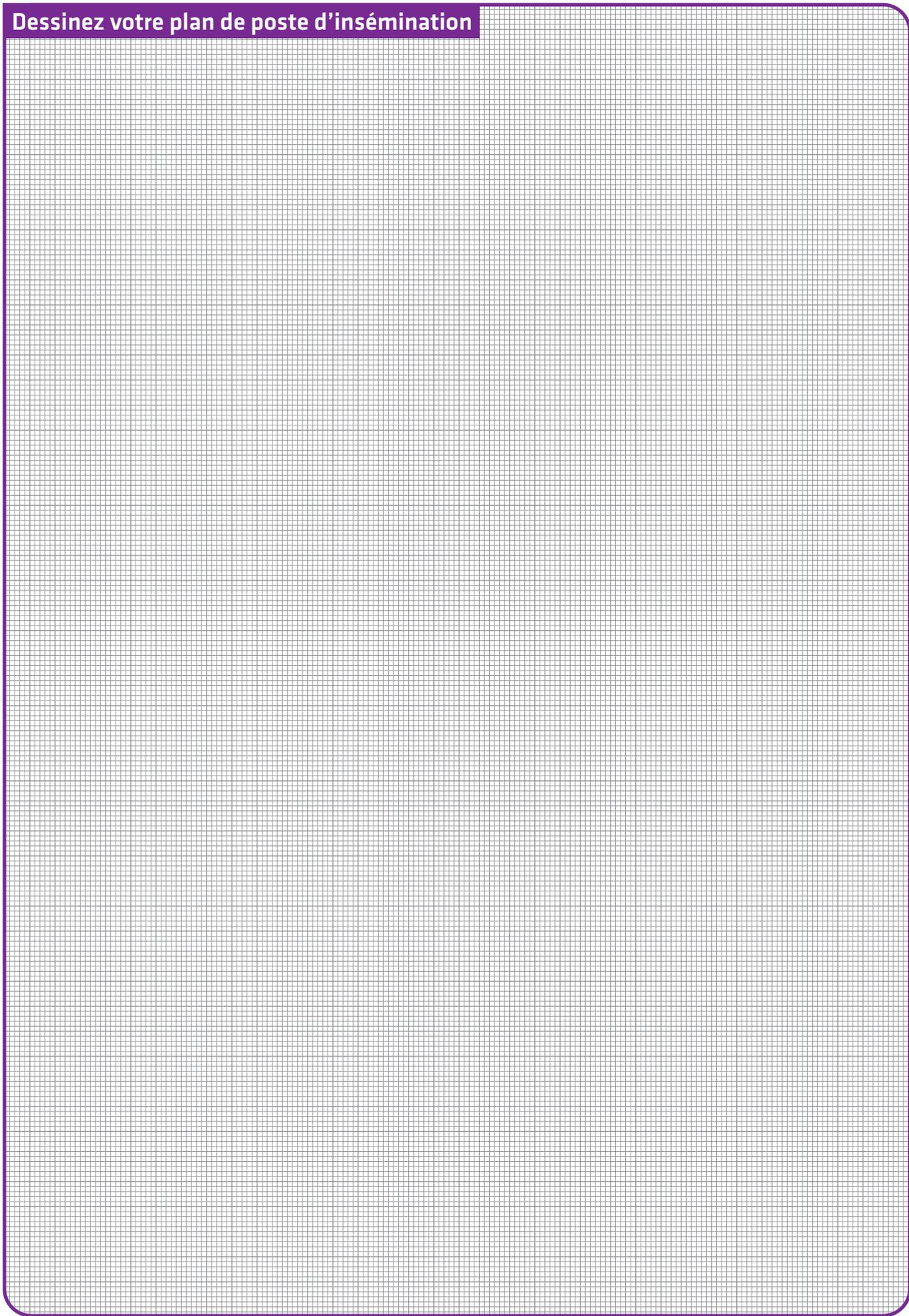
- vous interroger sur les conditions de leur mise en œuvre

(Comment ?)

La réalisation de simulations de l'intervention de l'inséminateur sur le plan de votre futur aménagement permettra d'appréhender la cohérence du projet à travers la réalisation des différentes tâches, de leur enchaînement dans le temps et l'espace, ou de visualiser des dysfonctionnements prévisibles.

Cet outil doit vous aider dans l'aménagement ou la conception du poste d'insémination. Il est néanmoins indispensable avant de passer à la réalisation, d'en parler d'abord avec votre inséminateur et de prendre contact avec le conseiller en prévention des risques professionnels de votre MSA.

Dessinez votre plan de poste d'insémination





N'hésitez pas à contacter votre Conseiller en Prévention des Risques Professionnels :

Service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Grand Sud

- 6 rue du Palais 11011 CARCASSONNE cedex 9 Tél. 04 68 11 77 11
- 23 rue François Broussais 66017 PERPIGNAN cedex 9 Tél. 04 68 82 65 66

Service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Languedoc

- Rue Edouard Lalo 30924 NIMES Tél. 04 67 34 80 25
- 4 place Chaptal 34262 MONTPELLIER cedex 2 Tél. 04 67 34 80 25
- 10 cité des Carmes 48007 MENDE cedex Tél. 04 66 49 79 75

Service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Midi-Pyrénées Nord

- 17 avenue Victor Hugo 12022 RODEZ cedex 9 Tél. 05 65 75 39 16
- 14 rue de Ciron 81017 ALBI cedex 9 Tél. 05 63 48 40 01
- 159 rue du Pape Jean XXIII 46014 CAHORS cedex 9 Tél. 05 63 21 61 99
- 180 avenue Marcel Unan 82014 MONTAUBAN cedex Tél. 05 63 21 61 99

Service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Midi-Pyrénées Sud

- 12 place Albert TOURNIER 09100 PAMIERS Tél. 05 61 65 75 70
- 1 place Maréchal LANNES 32018 AUCH cedex 9 Tél. 05 42 54 04 03
- 61 allées de Brienne 31064 TOULOUSE cedex 9 Tél. 05 61 10 40 57
- 22 rue de Cronstadt 65022 TARBES cedex 9 Tél. 05 62 34 88 60

Nous remercions l'ensemble des professionnels
pour leur collaboration à l'élaboration de ce document,
en particulier les inséminateurs de la COPELSO
Le tournal - 81580 SOUAL - Tél. 05 63 82 52 00